

Noyarey

NUMÉRO 6 JANVIER 2011

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

actu

Plan Local
de Déplacement

**Se déplacer mieux
et en toute sécurité**



ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre

11 novembre

Guerre et Paix. Les anciens combattants sont honorés à l'occasion de la commémoration du 92^e anniversaire de l'armistice de 1918.



1

2



3



4



5



2

15 novembre

Fleurissement. M. et Mme Chapelle, Mme Roumesi, M. et Mme Pascal Roux, M. et Mme Jean-Paul Boyat et Mme Laurent-Gonnet sont les lauréats du premier Prix de La commune pour le fleurissement organisé cette année par Noyarey. Tous les participants, dix-sept au total, sont récompensés pour leur contribution à l'embellissement du village.

3

26 novembre

Accueil des nouveaux arrivants. Onze familles participent à la réception organisée par la commune en présence du monde associatif. Bienvenue !

4

5 décembre

Noël des anciens. Une quarantaine de seniors a participé à ce repas traditionnel organisé chaque année par la commune pour les personnes de plus de 70 ans. Après le savoureux repas et le dessert partagé avec une vingtaine de personnes qui ont rejoint la table festive, Ricardo et Capucine ont enchanté l'après-midi avec les plus belles chansons de la variété française et de l'opérette.

5

12 décembre

Les produits de qualité présentés sur le Marché de Noël organisé le 12 décembre dernier ont remporté un franc succès auprès des nombreux amateurs de bonnes choses et de cadeaux originaux. Sans compter l'animation apportée par les stands du Sou des écoles, de l'association des parents d'élèves de l'école maternelle ainsi que le club de basket qui tenait la buvette et le Raggy Jazz Band qui rassemble quelques joyeux musiciens locaux...



Sommaire

dossier 4-5

Plan Local de Déplacement

*Se déplacer mieux
et en toute sécurité*



la commune 6-8 au quotidien

du côté 9-10 des associations

infos 11 pratiques

l'agenda 12 des manifestations

Noyarey actu



n°6 JANVIER 2011

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
Courriel : accueil@mairie-noyarey.com - www.mairie-noyarey.com

Directeur de la publication : Denis Roux - Rédacteur en chef : Didier Custot
Ont collaboré à ce numéro : Josiane Brun, les associations de la commune
Crédit photos : Commune, Christian Morel, Stéphanie Grondeau, Fofolia, DR
Comité de relecture : Annick Chevallet, Sophie Dupisson, Marie-Agnès Suchel
Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux
Claires, Echirolles. Dépôt légal à parution

ÉDITO



2 011 sera une année porteuse, avec l'aboutissement de projets phares pour notre commune. Parmi eux, le Plan local d'urbanisme, bouclé d'ici la fin de l'année, va permettre à la commune de se doter d'un outil efficace pour organiser son développement tout en répondant à des enjeux très importants. La création de logements, une trentaine par an, s'avère en effet indispensable pour maintenir notre population et garantir le dynamisme de notre commune. Avec les deux opérations immobilières lancées cette année dans la maison Chavanne et rue Léon

Porte, nous avons ainsi la perspective d'offrir à moyen terme près de vingt-cinq nouveaux logements. Un projet important est également prévu dans le parc des Biches. En élaborant ce PLU, notre volonté était aussi de poursuivre et d'amplifier notre démarche de développement durable. En intégrant les nouvelles orientations du Grenelle 2, nous pourrions ainsi renforcer notre action en matière de protection de la biodiversité et de performance énergétique des bâtiments.

Second projet important programmé cette année, la rénovation des services techniques. D'importants travaux seront réalisés, en particulier, l'isolation du bâtiment, le réaménagement intérieur et de la cour pour mieux organiser le stationnement du matériel et la gestion des matériaux. En consentant un investissement significatif, la commune souhaite moderniser un secteur clé dans la vie communale puisque ces services, dédiés à l'entretien des bâtiments communaux et de l'espace public, sont déterminants pour le maintien de notre cadre de vie.

Nous restons toujours mobilisés par le projet de la salle des fêtes. Nous attendons le nouveau chiffrage du projet pour prendre une décision avant le printemps. Notre objectif étant de réaliser un équipement à la mesure de nos besoins et de nos capacités financières. D'autant que nous voulons maintenir le niveau de l'ensemble de nos équipements. Cette année, c'est le terrain de football stabilisé, utilisé pour les entraînements, qui va faire l'objet d'une réhabilitation complète.

Enfin, nous poursuivrons en 2011 notre effort pour moderniser notre réseau d'eau. La sécurisation du captage Saint-Jean est d'ores et déjà programmée.

Riche en réalisations, cette année se présente comme une année charnière qui verra se concrétiser les grands projets que nous portons depuis le début du mandat. Nous avons d'ailleurs bouclé aussi notre Plan local de déplacement à la fin de l'année 2010. Au moment même où s'ouvrirait enfin le pont-barrage ! Vous savez combien je me suis investi pour faire avancer ce projet et voir se réaliser la connexion des deux rives et la création de cette nouvelle voie qui devrait améliorer l'organisation des déplacements dans notre secteur. En revanche, j'ai été très déçu par son inauguration, qui n'a pas été à la hauteur des enjeux de notre territoire. Je regrette en particulier que les maires du secteur aient été si peu associés à cet événement alors qu'ils sont les premiers concernés.

Je vous souhaite à tous une très belle année 2011.

Denis Roux
Maire de Noyarey

► Patrimoine du Vercors

L'auteur P.O. Elliott était à Noyarey le 10 décembre pour présenter son ouvrage «Vercors, Safari Patrimoine». Les membres de la commission patrimoine en ont profité pour organiser une séance de dédicace fort sympathique.



► Cantonales

La commune, située dans le canton de Fontaine-Sassenage est concernée par les élections cantonales qui se dérouleront les 20-27 mars prochains. Ce seront d'ailleurs les dernières puisqu'en 2014 les conseillers généraux seront remplacés par des conseillers territoriaux siégeant au Département et à la Région.

► Jardin de Merone

Après le nettoyage de la mare réalisé cet automne avec les enfants des écoles, des travaux d'embellissement ont été effectués en décembre dernier pour consolider les berges de ce petit étang. La commune a mandaté l'entreprise Nature et progrès, spécialiste de ce genre d'aménagement, entièrement réalisé avec des végétaux locaux, en l'occurrence du saule, de la verne et de l'osier. Grâce à l'enracinement, les berges sont ainsi renforcées de manière naturelle et le recours à l'artificialisation de ce milieu humide est évité.

Sur les routes de l'hiver,

Romain Blache

4 h du matin. Le camion muni de sa grande lame démarre rue du Diday, début du circuit couvert par les véhicules de Romain Blache. Il assure pour le compte de la commune le déneigement d'une bonne partie du réseau communal, les voies départementales étant prises en charge par les services de la DDT (ex DDE). En matière de déneigement, il est impératif d'agir suffisamment tôt pour que le déblaiement des axes de circulation et l'accessibilité des sites stratégiques soient assurés avant que les activités de la vie locale ne reprennent, c'est-à-dire avant 8h. Les secteurs en pente sont donc prioritaires (Chemin du Diday, des Vignes, rues du Maupas, Léon Porte, de l'Eyrard) ainsi que les écoles et la mairie. La tournée du village et celle de la plaine réclament environ deux heures et demie et la mise en service de deux engins. Romain Blache intervient aussi sur les hauts de Noyarey. En cas de neige abondante il assure le déneigement de la départementale reliant Ezy pour le compte du Conseil général. Quoiqu'il en soit, Romain Blache intervient systématiquement à Ezy pour assurer le déneigement des routes communales, notamment des chemins du Souillet, Carron et Blanchard, soit environ sept kilomètres,

traités en trois heures. Une zone de montagne où des difficultés peuvent se rencontrer : «les congères se forment souvent en direction de la Cuche sur environ 200 mètres et imposent de passer quatre fois par jour.» Un secteur qu'il connaît bien puisque la saison du déneigement est forcément plus longue. «En haut, il y a trois fois plus de neige et j'interviens en moyenne quinze à vingt fois dans l'hiver alors que je ne passe que deux ou trois fois dans le bas du village.» Et ce, tout en veillant en permanence à ne pas abîmer la voie avec sa lame. Une maîtrise qu'il a acquise depuis longtemps. Fils d'André Blache, qui fut garde municipal, il arpente les chemins de la commune depuis l'enfance. Mais le déneigement réclame aujourd'hui d'importants moyens matériels. Il vient d'acquérir un tracteur, une lame et une saleuse qui lui permet de réduire de moitié la quantité de sel répandue. Jusqu'à présent, quelque dix tonnes étaient utilisées à chaque tournée. Aujourd'hui, deux fois moins. De plus, deux des trois engins de déneigement sont équipés de pneus cloutés qui n'abîment pas la chaussée comme les chaînes. Un progrès qui répond parfaitement aux exigences environnementales de la commune. ■

Lumières de fête

Depuis début décembre, la campagne d'illumination de la commune se déploie dans tous les quartiers avec près de 100 motifs installés. Les derniers acquis ont été implantés sur le secteur très passant de la mairie, en bordure de toit et sur les deux arbres. Depuis quelques années, toutes les nouvelles installations sont équipées d'ampoules basse consommation, pour répondre aux exigences de développement durable déployées par la commune, notamment dans le cadre de la charte.





Un nouveau policier municipal

Audrey Krawczyk est le nouveau policier municipal de Noyarey depuis le 4 janvier. Originaire du Pas de Calais, cette jeune femme a commencé sa carrière sur le littoral du nord où elle était éco-garde avant d'intégrer en 2004 la brigade équestre de Béthune.

Son périmètre d'action centré sur la sécurité est vaste, de l'accompagnement des écoliers au moment de la traversée de la RD à l'encadrement des règles d'urbanisme en passant bien sûr par la prévention. Elle est à ce titre un interlocuteur privilégié des habitants. Pour être plus disponible elle travaille aussi le samedi matin de 9h à 12h. ■

Apprendre la langue de Dante

De la musique dans les mots, du soleil dans les cœurs. Cette année encore vingt-six Nucérétains profitent des cours d'italien organisés par la mairie. Confirmés, moyens ou débutants... ils le font avec beaucoup d'assiduité, de volonté et de bonne humeur !

«*Che piacere imparare la lingua di Dante ! la musica nelle parola, il sole nei cuori.* Anche quest'anno ventisei Nuceretani frequentano tre corsi d'italiano organizzati dal comune e tutti lo fanno con molta assiduità, volontà, e buon umore !» ■



Coiffeuse à domicile

Se faire coiffer chez soi... Cette nouvelle pratique qui se développe de plus en plus permet d'allier l'utile à l'agréable et répond aux besoins de ceux qui ne peuvent pas toujours se déplacer ou trouver du temps libre. C'est le créneau choisi par Laure Do Rosario, une jeune coiffeuse très dynamique qui propose tous les services d'un salon à domicile. De la mise en plis aux dessins tribaux réalisés à la tondeuse en passant par les chignons, les coupes ou les couleurs en tous genres, cette Nucérétaine, habitante de la résidence des Saules, maîtrise toutes les techniques. Fille d'une maman coiffeuse, elle a, il est vrai, fait ses premières armes très tôt dans ce métier où le contact est important. Celui-ci est bien sûr facilité dans ce contexte qui permet d'instaurer un climat privilégié avec le professionnel. Particulièrement appréciable quand on veut changer de tête ! ■ **Contact : 06 61 39 22 49.**



C'est ma planète

les bons gestes au quotidien

Charte de développement durable : un an d'actions concrètes

En lançant voilà un an sa charte, la commune affirmait sa volonté forte de mettre en œuvre une politique de développement durable globale. Cette démarche, vertueuse, est en effet déclinée dans pratiquement tous les domaines de la vie quotidienne. De la diminution de la consommation de papier et l'utilisation du papier recyclé dans les services administratifs à l'acquisition de deux véhicules gaz pour les services techniques et le portage des repas, la commune agit tous azimuts en mobilisant l'ensemble de son personnel. La plupart des 40 actions de la charte ont pu être lancées en 2010. Ainsi, en matière d'économie



d'énergie, la modernisation de l'éclairage public, avec l'installation d'ampoules basse consommation, se concrétise dans le cadre d'un programme pluriannuel. Le chemin du Meney a été le premier secteur bénéficiaire. En 2011, 10 000 € seront investis pour poursuivre cet ambitieux programme qui fait l'objet d'une réflexion globale. Pour préserver la biodiversité et les paysages, un certain nombre d'actions significatives ont été conduites. Le désherbage thermique ou manuel de l'espace public est désormais mis en œuvre sur l'ensemble de la commune. Le nouveau règlement local de publicité, adopté en 2010 par le conseil muni-

cipal, va permettre de supprimer d'ici deux ans une vingtaine de panneaux publicitaires implantés sur le territoire de la commune. Enfin, la réhabilitation de la mare du jardin de Merone a fait l'objet d'une très belle opération, réalisée avec les enfants des écoles, pour mieux sensibiliser les nouvelles générations à l'environnement. Les jeunes de la commune vont bénéficier aussi de cette charte communale à la cantine scolaire. Dans le cadre du nouveau marché mis en place depuis le début d'année, 20 % des repas ou des denrées servies seront désormais d'origine biologique. Le pain, distribué quotidiennement, sera quant à lui exclusivement bio. Une mesure qui profite aussi aux personnes âgées bénéficiaires des repas livrés à domicile. Economie, meilleure qualité de vie... avec cette charte la commune est gagnante sur tous les plans tout en améliorant sa gestion désormais respectueuse d'une certaine éthique. ■

Plan Local de Déplacement

Se déplacer mieux et en toute sécurité

Comment mieux se déplacer à Noyarey et en direction des communes de l'agglomération ? Quelle place faisons-nous aux piétons et aux cyclistes ? En élaborant un Plan local de déplacement (PLD), la commune affiche sa volonté de faciliter les déplacements de tous les usagers et d'apaiser la circulation. En jeu, la sécurité sur le réseau routier et l'amélioration du cadre de vie.



Habiter dans une commune, travailler dans une autre, conduire ses enfants à l'école ou faire ses courses dans une troisième... la mobilité est devenue un enjeu essentiel dans l'organisation de nos vies quotidiennes. Une mobilité organisée le plus souvent avec la voiture. A l'échelle du territoire, les collectivités, confrontées à la prédominance de la voiture et la saturation des réseaux routiers, sont toutes mobilisées par la réduction de la part de l'automobile au profit des déplacements doux, c'est-à-dire à pied ou à vélo, et des transports en commun. Cette problématique est au centre

du Plan local de déplacements élaboré par la commune. Si l'objectif de la commune, fortement engagée dans une démarche de développement durable, est d'instaurer un nouvel équilibre entre les différents modes de déplacements, le projet, global, répond à toutes les questions auxquelles la commune est confrontée. Parmi elles, l'aménagement de la RD 1532 est une priorité pour réduire les nuisances du trafic interurbain et l'effet de coupure qu'elle génère du nord au sud. L'ouverture du pont barrage change bien sûr la donne en modifiant l'organisation des déplacements dans le nord-ouest de l'agglomération. Avec ce nouvel axe, le report de la circulation des poids lourds sur l'A 48 peut aujourd'hui être enfin envisagé. C'est le sens de la démarche entreprise en parallèle par la commune auprès de la préfecture pour interdire la circulation des camions dans la commune.

Le nécessaire réaménagement de la RD 1532

Elaboré en partenariat avec la commune de Veurey, ce PLD lancé par le conseil municipal en mars 2009 a d'abord fait l'objet d'un état des lieux réalisé par un bureau d'études. La seconde étape, constituée par l'élaboration d'une stratégie, vient d'être bouclée à la fin de l'année 2010. Elle se décline au travers de grandes orientations qui guideront l'action de la commune. La première est centrée sur l'organisation de l'espace pour faciliter la pratique des modes doux et l'utilisation des transports en commun. Il s'agit à moyen terme de rapprocher l'habitat des services et des commerces



- Rue du Maupas**
 - ▶ plateau traversant
 - ▶ rétrécissement de la chaussée
- Chemins Vigne-Diday-Moulin**
 - ▶ 2 plateaux traversants
 - ▶ élargissement du trottoir (unilatéral)
- Saint-Jean**
 - ▶ continuité des cheminements piétons et cycles
 - ▶ création de places de stationnement
 - ▶ plantation d'arbres

Ces aménagements, dont certains réclament des acquisitions foncières, sont encore au stade de projets et devront être validés par des études spécifiques. Le premier carrefour aménagé sera celui de la rue Léon Porte avec la RD.

pour favoriser les déplacements à pied ou à vélo. Le projet de création d'un pôle commercial au pied du Maupas et la stratégie d'urbanisation des secteurs les plus proches de ce nouveau centre, étudiés dans le cadre du PLU, répondra en grande partie à cet objectif. Le deuxième axe stratégique concerne les transports en commun qui doivent être plus performants et plus attractifs pour être davantage utilisés par les habitants. Alors que le SMTC est en train de réorganiser son réseau, la commune a obtenu le maintien de la ligne 56 et l'amélioration de la correspondance de cette ligne avec la ligne 34 qui dessert le polygone scientifique. Des démarches communales ont été aussi prises pour bénéficier des lignes expresses Transisère qui sillonnent le secteur, de Voiron à Crolles